

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE**

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Emis le ..1.6. JUN 2025.....

Pour les prestations de :

Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation d'une étude complémentaire sur la vulnérabilité climatique et la sobriété carbone des sites des travaux de construction de deux (2) LTA, de leurs UEVP et d'un (1) LTP (Relance)

AMI N° : 007-2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du...1.6. JUN 2025...

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : ligne 1.2.3.27.2 du PTA 2025

ACCORD DE PRET : NA

Juin 2025

AVIS DE RELANCE D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC

Projet : Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les secteurs Prioritaires (PDCESP) Phase 1

Objet : Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation d'une étude complémentaire sur la vulnérabilité climatique et la sobriété carbone des sites des travaux de construction de deux (2) LTA, de leurs UEVP et d'un (1) LTP (Relance)

Référence du marché : PI_DO_102516

Avis N° **007**-2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du... **1.6. JUIN. 2025.**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 07 février 2025.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les secteurs Prioritaires (PDCESP) Phase 1 au titre de la gestion 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le **recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation d'une étude complémentaire sur la vulnérabilité climatique et la sobriété carbone des sites des travaux de construction de deux (2) LTA, de leurs UEVP et d'un (1) LTP (relance).**
3. Les prestations consistent à (i) faire une analyse détaillée de vulnérabilité climatique de chaque site d'intervention du projet au regard des activités et infrastructures à ériger, (ii) faire le bilan carbone du projet afin d'avoir une précision sur l'empreinte écologique des interventions aussi bien en phase de projet qu'en phase d'exploitation des infrastructures mises en œuvre (iii) proposer des mesures à mettre en œuvre afin de réduire les émissions carbone et ainsi l'empreinte écologique du projet, (iv) actualiser les études techniques et architecturales des LTA et UEVP, suivi de la revue technique des DAO et des plans d'aménagement des UEVP afin de prendre en compte les mesures de résilience climatique et de sobriété carbone dans les phases de conception, d'exécution, d'entretien et de maintenance des complexes pédagogiques et économiques.

De façon spécifique, il s'agira pour le Consultant de :

➤ **Evaluation de l’empreinte carbone**

- présenter le sous-projet à travers ses activités de façon à permettre l’identification exhaustive des sources d’émission de carbone en phase travaux et exploitation ;
- évaluer les émissions carbonées par phase avec un accent sur les produits et équipements à utiliser. Cette évaluation doit être complémentaire de celle effectuée dans les rapports d’Etude d’Impact sur l’Environnement (EIES) ;
- faire une estimation théorique de l’empreinte carbone de chaque lycée/UEVP sur la base de la consommation énergétique théorique estimée pour chaque lycée, et indiquer la part de consommation totale en énergie qui proviendra des sources propres ou renouvelables ;
- etc.....

✓ **Evaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques**

- Faire états des modèles, scénarios et projections climatiques au Bénin et spécifiquement à l’échelle du bassin versant des zones d’intervention du projet, et en déduire les lacunes et insuffisances ;
- présenter l’état initial des sites d’accueil des infrastructures et en ressortir les contraintes et risques climatiques potentielles en présence telle que les contraintes d’inondation et les risques de températures et chaleur excessives prenant en compte les projections climatiques à l’horizon 2050-2060 pour le Bénin ;
- Exploiter les données des projections climatiques nationales existante pour analyser la situation climatique et locales futur à partir des derniers modèles climatiques et / ou d’ensembles multi-modèles les plus adaptés pour Bénin et des scénarios d’émissions (Representative Concentrations Pathways, RCP de la nouvelle génération du GIEC
- Etc

4. Le délai de réalisation de la mission est de soixante (60) jours ouvrables.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d’expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d’expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l’autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès

lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)** ;
 9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère ²	Sous-critères d'évaluation et note ³	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<p>Être un cabinet spécialisé dans le domaine des études techniques et d'ingénierie dans les secteurs des infrastructures, d'aménagements hydroagricole/hydrauliques ou urbains, de vulnérabilité et d'adaptation des villes, des territoires, des infrastructures et de leurs usages aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription de l'un des domaines d'activités sur le RCCM ou les statuts (10 points) • Non inscription de l'un des domaines d'activités sur le 	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

		RCCM ou les statuts (00 points)	
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études techniques et d'ingénierie des secteurs d'infrastructures d'aménagement hydroagricoles/hydrauliques ou urbain etc..... au cours des dix (10) dernières années (de 2014 à 2024 y compris l'année en cours)</p>	[25]	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/bureaux Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années cinq (05) missions similaires dans le domaine des études techniques et d'ingénierie des secteurs d'infrastructures d'aménagement hydroagricoles/hydrauliques ou urbain etc..... (25 points à raison de 5 points par mission) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Disposer un personnel d'encadrement de niveau BAC + 5 en hydrologie ou équivalent ayant participé/réalisé au moins cinq (05) missions (25 points à raison de 5 points par expérience prouvée) 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des missions d'étude de vulnérabilité hydro climatique de projets de réalisation d'infrastructures physiques, missions d'étude d'impact environnemental et social ou d'études hydrologiques de projets de développement etcau</p>	[50]	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/bureaux ✓ Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins trois (03) missions d'étude d'impact environnemental et social ou d'études hydrologiques de projets de développement (30 points à raison de 10 points par mission) 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants

cours des cinq (05) dernières années (de 2020 à 2024 y compris l'année en cours)		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) missions d'étude de vulnérabilité hydroclimatique de projets de réalisation d'infrastructures physiques financés par les PTFs (20 points à raison de 10 points par mission) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Disposer un personnel d'encadrement de niveau BAC + 5 en hydrologie ou équivalent ayant participé/réalisé au moins quatre (04) missions (50 points à raison de 12,5 points par expérience prouvée) 	<p>(copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> • Note de présentation du cabinet/firme : 2,5 points • Organigramme du cabinet/firme : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<ul style="list-style-type: none"> • Un ingénieur hydrologue ou hydraulicien titulaire d'un BAC+5 (2 points) • Un expert climatologue, ou en changement climatique ou gestion des risques et catastrophes climatiques titulaire d'un BAC+5 (2 points) • Un (01) expert en efficacité énergétique de niveau (BAC+5) (2 points) • Un (01) expert en Génie Civil de niveau (BAC+5) (2 points) • Un (01) Architecte-paysagiste de niveau (BAC+5) (2 points) 	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics, E-mail : secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : *l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ième} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou,*, Tél (+229) 53 22 22 22 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes et/ou sur le site web : www.adet.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du **1 7 JUIN 2025**..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de *l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ième} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou,* Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.adet.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : *secrétariat permanent des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ième} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou,* Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj au plus tard le..... **2 6 JUIN 2025**..... à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ème} étage de l'immeuble TWE CY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou, le2..6..JUN..2025.....**
à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le **1..6..JUN..2025**.....

La Personne Responsable des Marchés Publics



Ernest Tamechi KPOCHAN

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]*¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

nuj